

chées de gueules, armés et lampassés d'or ; l'écu de la province de Québec, qui est d'or à la fasce de gueules chargée d'un lion passant regardant du champ, accompagnée de deux fleurs de lis d'azur en chef et de trois feuilles d'érable tigées de sinople en pointe, brochant sur le tout,—avec la devise : *Toujours pour elle.*

JETTÉ



D'azur au cygne d'argent nageant sur une mer du même, surmonté de deux étoiles d'or en chef,—avec la devise : *Spes mea supra stellas.*

* * *

Répétons ici, pour mémoire, que dans le blason, les couleurs s'indiquent sur la pierre, le marbre, le bronze ou le bois par des hachures tracées selon des règles conventionnelles. Ainsi, le rouge (de gueules) est représenté par des lignes verticales ; le bleu (d'azur) est représenté par des lignes horizontales ; le vert (de sinople), par des lignes diagonales allant de droite à gauche ; le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite ; le noir (de sable), par